

Vous avez choisi

## LE BOIS POUR CONSTRUIRE

dans l'Indre,  
réussissez l'intégration de votre projet.

### Un matériau écologique.

Matériau de construction longtemps dominant dans l'habitat individuel, il le reste dans certains pays d'Amérique du Nord et du nord de l'Europe. Il est aussi le plus approprié dans les campagnes pour les bâtiments d'exploitation et le stockage.

### Le bois s'insère naturellement dans l'environnement.

Le bois reste en accord avec l'environnement par son aspect naturel et chaleureux. Les bâtiments en bois n'agressent pas le paysage, ils s'intègrent dans les espaces sensibles et les terrains difficiles.

### Le bois favorise la création architecturale.

De nombreuses réalisations dans le monde entier témoignent de l'usage innovant du bois dans l'architecture contemporaine. Certains architectes sensibles aux aspects vivants et chaleureux du bois, à sa capacité à ne pas heurter l'environnement, se sont fait une spécialité de son utilisation. Le bois a une forte capacité portante en regard de son faible poids. Utilisé en lamellé-collé ou en bois massif, sa grande modularité permet de lui donner une grande diversité de formes. On l'associe souvent en bardage à d'autres matériaux comme le béton, l'acier et le verre dont il atténue la sécheresse et la froideur.

### Un chantier rapide et propre.

Modulables, légers, les matériaux découpés en scierie sont facilement transportables sur le chantier et favorisent un gain de temps dans leur mise en œuvre, pour les aménagements intérieurs comme pour les réparations. Le bois permet de bâtir et d'aménager l'espace intérieur tout en maintenant un chantier propre et sans poussière. Les travaux de fondation sont souvent moins coûteux que pour la maçonnerie traditionnelle, la maison étant moins lourde. La structure porteuse constitue moins de 20% du coût de la construction.

### Construire en bois, c'est pratiquer le développement durable.

Le bois est un matériau abondant qui se renouvelle naturellement.

### Construire en bois, c'est faire des économies de chauffage.

Le bois régule rapidement les changements de température et l'hygrométrie dans la maison.

2006

### Les procédés de construction

#### Le système poteaux-poutres.

Il dispose des poteaux tous les 2,5 à 5 mètres reliés à des poutres. L'ossature porteuse reste visible et s'intègre à la décoration intérieure. Ce système permet une grande liberté d'organisation des façades. Toutes les solutions de remplissage sont possibles : grandes baies, panneaux de bois mais aussi parois maçonnées.

#### L'ossature panneaux.

Mise au point aux Etats-Unis, c'est aujourd'hui le système le plus répandu. Les panneaux de contre-plaqué ou de grandes particules orientées (OSB) sont cloués sur des montants en bois espacés tous les 40 ou 60 cm. L'isolant est inséré à l'intérieur de la structure. On peut associer à ce système des éléments de poteaux-poutres ou un mur maçonné. Il permet de construire aussi des surfaces courbes.

#### Le bois empilé.

Il associe des pièces de bois épaisses, souvent des rondins ou des madriers qui s'emboîtent les uns dans les autres et constituent des parois porteuses. Bien connu dans les pays nordiques et les régions de montagne, ce système n'est pas adapté à notre département.

#### Le bardage bois.

Le bois peut aussi être utilisé en bardage comme simple revêtement. Les lames ou lattes sont disposées à la verticale, à l'horizontale ou en oblique.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction  
départementale  
de l'Équipement  
Indre

Contact :

Direction départementale de l'Équipement  
BU.SEURH.DDE-36@equipement.gouv.fr  
Tél. 02 54 53 21 66 - fax. 02 54 53 21 90

# CHOISIR LE BOIS POUR CONSTRUIRE DANS L'INDRE

## Réussir son PROJET



# Construire en bois

## Les caractéristiques à respecter

Toiture en matériaux traditionnels de la région, avec une pente de 36° minimum. La ligne de faîtage est parallèle au sens de la pente. Les débords ne doivent pas être excessifs.



La structure n'est pas apparente, notamment les bois ne sont pas saillants aux angles, mais marqués par une arête rectiligne.



Les parties exposées aux rejaillissements, à l'humidité, aux remontées capillaires doivent être protégées et adaptées à la pente du terrain.



Façades :  
- en bardage bois, à lames horizontales, verticales ou obliques  
- en bois massif de section rectangulaire uniquement



Sans protection, le bois naturel prend une teinte grisonnante ; il peut être peint, vernis, lasuré dans des teintes assombries ou pastel, plus contemporaines, selon l'environnement.

